



**BUDGET ANNEXE
« PARKINGS METROPOLE »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA
DECISION MODIFICATIVE N°1**

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « parkings métropole »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « parkings métropole »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « parkings métropole »	4
2.2 La dette du budget annexe « parkings métropole »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « parkings métropole »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « parkings métropole »	7
4.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°1	7
4.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°1	7
5. La section d'investissement du budget annexe « parkings métropole »	8
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	8
5.2 les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	8

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

La décision modificative n°1 du budget 2022 conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ - 9K€ en section d'investissement.
- ✓ + 42 K€ en section d'exploitation.

	Voté BP + DM + BS	Variation DM 2	TOTAL 2022
Section de Fonctionnement	1 935 K€	42 K€	1 977 K€
Section d'Investissement	1 543 K€	-9 K€	1 534 K€

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « transports métropolitains » suite à la décision modificative n°1, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€		Total voté 2022	DM 1 2022	Voté 2022 après DM
Budgets annexes :				
Budget annexe PARKINGS METROPOLE	<i>Recettes de gestion courante</i>	550 K€	42 K€	592 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	876 K€	42 K€	918 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	-326 K€	0	-326 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	-59%	0%	-55%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	865 K€	0	865 K€
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	11 K€	0	11 K€
	Résultat exceptionnel large	853 K€	0	853 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	528 K€	0	528 K€
	Taux d'épargne de gestion	61%	0%	61%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	111 K€	0	115 K€
	<i>Recettes réelles</i>	1 415 K€	42 K€	1 457 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	998 K€	42 K€	1 044 K€
	Epargne brute (EBE)	417 K€	0	413 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	29%	0%	28%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	416 K€	-9 K€	407 K€
	Fonds de roulement		415 K€	415 K€
	Epargne nette (ENE)	1 K€	9 K€	9 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	0%	21%	1%

Avec les recettes supplémentaires en recettes courantes et la baisse de l'annuité de la dette, l'épargne nette augmente en passant de 1 K€ à 9 K€ soit +1%.

Cependant, malgré une épargne nette positive, ce budget reste fragile du fait d'une épargne de gestion courante négative. En effet, les dépenses de gestion courantes sont largement supérieures aux recettes. Cela signifie que ce budget ne s'équilibre qu'à l'aide de la participation exceptionnelle au chapitre 77 du budget principal. De ce fait, cet indicateur reste à surveiller.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « parkings métropole »

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt inscrit avant DM n°1	Variation DM n°1 de l'emprunt inscrit	Variation prévisionnelle du stock de dette sur l'exercice 2022	Variation prévision
Volume	4 622 K€	407 K€	111 K€	439 K€	-9 K€	4 646 K€	0,51%

Avec les variations de la DM n°1, le recours à l'emprunt baisse de 9K€. Compte tenu du montant du remboursement de capital 2022, cela permettra de contenir la progression du niveau de la dette au 31 décembre 2022 à 0.51%.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « Parkings métropole » avec les principaux indicateurs de suivi.

En K€	Programmes	AP Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	AP Variation annuelle du volume BP + BS 2022	AP Variation annuelle du volume DM 1 - 2022	AP Variation annuelle du volume total (BP+DM+BS)	Crédit de paiement voté 2022	AP reste à financer après le Budget Supplémentaire	Durée de Résorption
3 003 K€	1850801-PK 2018	2 578 K€	1 107 K€	426 K€	0	426 K€	440 K€	1 093 K€	2 Ans

Le volume d'AP au 1^{er} janvier 2022 s'élevait à 1 107 K€. Les variations votées lors des étapes antérieures représentent une progression annuelle positive de 426 K€. Ainsi, en prenant en compte le volume de crédit de paiement voté en 2022, la durée de résorption des opérations s'étend sur 2 ans.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Total voté 2022	Propositions DM 1	Total 2022	Evolution BS 2022 en %
Recettes réelles	1 415 K€	42 K€	1 457 K€	3%
Recettes de gestion courante	550 K€	42 K€	592 K€	8%
013 - Atténuations de Charges			0	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	80 K€	42 K€	122 K€	53%
74 - Dotations et participations	0		0	
75 - Autres produits de gestion courante	470 K€		470 K€	0%
Autres recettes de fonctionnement	865 K€	0	865 K€	0%
77 - Produits exceptionnels	865 K€		865 K€	0%
Recettes d'ordre	441 K€	0	441 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	441 K€		441 K€	0%
Total recettes de fonctionnement	1 855 K€	42 K€	1 897 K€	2%
002 - Excédent reporté	79 K€		79 K€	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 935 K€	42 K€	1 977 K€	2%

- ✓ La variation de +42 K€ émane du reversement de recettes de stationnement des parkings d'Istres et sert à couvrir le besoin en dépense pour les frais de personnel saisonnier et la convention de gestion sur le parking de Carry le Rouet.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Total voté 2022	Propositions DM 1	Total 2022	Evolution BS 2022 en %
Dépenses réelles	998 K€	42 K€	1 040 K€	4%
Dépenses de gestion courante	876 K€	42 K€	918 K€	5%
011 - Charges à caractère général	528 K€	42 K€	570 K€	8%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	348 K€		348 K€	0%
014 - Atténuations de Produits	0		0	
65 - Autres charges de gestion courante	0 K€		0 K€	0%
Autres dépenses de fonctionnement	122 K€	0	122 K€	0%
66 - Charges financières	121 K€		121 K€	0%
67 - Charges exceptionnelles	1 K€		1 K€	0%
68 - provisions	0		0	
Dépenses d'ordre	936 K€	0	936 K€	0%
023 - Virement à la section d'investissement	455 K€		455 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	481 K€		481 K€	0%
Total dépenses de fonctionnement	1 935 K€	42 K€	1 977 K€	2%
002 - Déficit reporté			0	
Total dépenses de fonctionnement cumulées	1 935 K€	42 K€	1 977 K€	2%

- ✓ La variation de +42 K€ qui se décompose de la manière suivante :
 - + 17 K€ pour le remboursement de frais de personnel saisonniers sur la commune de Carry le Rouet ;
 - + 25 K€ pour les frais de convention de gestion sur la commune de Carry le Rouet.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS METROPOLE »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Total voté 2022	Propositions DM 1	Total 2022	Evolution BS 2022 en %
Dépenses réelles	935 K€	-9 K€	926 K€	-1%
Dépenses d'équipement	519 K€	0	519 K€	0%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)				
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				
Total des opérations d'équipement	519 K€		519 K€	0%
Dépenses financières	416 K€	-9 K€	407 K€	-2%
16 - Emprunts et dettes assimilées	416 K€	-9 K€	407 K€	-2%
27 - Autres immobilisations financières			0	
Dépenses d'ordre	441 K€	0	441 K€	0%
040 - Opérations de transfert entre sections	441 K€		441 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales			0	
Total dépenses d'investissement	1 375 K€	-9 K€	1 366 K€	-1%
001 - Solde d'exécution négatif	168 K€		168 K€	
Total dépenses d'investissement cumulées	1 543 K€	-9 K€	1 534 K€	-1%

- ✓ Les dépenses d'investissement sont en baisse de -1% suite à baisse de la dette de -9K€.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Total voté 2022	Propositions DM 1	Total 2022	Evolution BS 2022 en %
Recettes réelles	607 K€	-9 K€	598 K€	-1%
Recettes d'équipement	439 K€	-9 K€	430 K€	-2%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)			0	
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	439 K€	-9 K€	430 K€	-2%
Recettes financières	168 K€	0	168 K€	100%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	168 K€		168 K€	
1068 - Autres réserves				
27 - Autres immobilisations financières				
Recettes d'ordre	936 K€	0	936 K€	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	455 K€		455 K€	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	481 K€		481 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales				
Total recettes d'investissement	1 543 K€	-9 K€	1 534 K€	-1%
001 - Solde d'exécution positif			0	
Total des recettes d'investissement cumulées	1 543 K€	-9 K€	1 534 K€	-1%

- ✓ Les recettes d'investissement cumulées sont en augmentation de -1% suite à la diminution de l'emprunt de -9 K€.